

DEPARTEMENT
ESSONNE
CANTON
ARPAJON
COMMUNE
EGLY

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2023-AG-022

Liberté - Egalité - Fraternité

ARRETÉ DU MAIRE

AUTORISANT LE PASSAGE D'UNE COURSE CYCLISTE ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION UNION CYCLISTE LONGJUMELLOISE SUR LA COMMUNE D'EGLY

Le Maire d'Egly,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et les textes qui l'ont complétée ou modifiée.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212.2 à L 2213.1,

VU le Code de la Route et notamment l'article L 411-1,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU le Code Pénal et notamment l'article R 610-5,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4^{ème} partie) approuvée par arrêté du 7 juin 1977,

VU la demande, présentée par Monsieur le Président de l'association "Union Cycliste Longjumelloise", en vue d'autoriser le passage d'une course cycliste le 8 mai 2023 de 8h45 à 14h00 sur la commune d'Egly, Route de Dourdan et Rue des Meuniers,

CONSIDERANT que pour la sécurité des coureurs cyclistes, des points de signaleurs seront mis en place sur le trajet de la course

ARRETE :

ARTICLE 1 : Autorise le passage de la course cycliste organisée par l'association «Union Cycliste Longjumelloise» le 8 mai 2023 de 8h45 à 14h, sur la Route de Dourdan et la Rue des Meuniers.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation réglementaires seront mis en place par l'association «Union Cycliste Longjumelloise».

ARTICLE 3 : Monsieur le Maire de la Commune d'Egly, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Egly sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Egly,
- Monsieur le Président de l'association «Union Cycliste Longjumelloise».

**Certifié exécutoire compte tenu
de la Publication le 7 mars 2023**

Fait à Egly, le 7 mars 2023



Le Maire d'Egly

Edouard MATT



Le Maire d'Egly

Edouard MATT